



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 19 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain GLADE**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
14/02/2025	14/02/2025	19	10	15	18

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel
Mr PELLIZZARI Gérard	X		
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas		X	Mme MONMAYRAN Michèle
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion	X		
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
<b>Secrétaire de séance</b>	Mr ANGOSTO Richard		

**Délibération n°2025-02-19-01**

**Résultat du vote**      **18 pour**

**Objet : Mise à disposition d'un local communal au profit du Conseil Départemental du Tarn**

Une permanence d'assistante sociale du Conseil Départemental sur la commune de Briatexte peut être planifiée un mardi sur 2 de 14h à 17h.

Afin de permettre au Briatextois de bénéficier de ce service, il est proposé de mettre à disposition un local communal à titre gratuit au Conseil Départemental du Tarn.

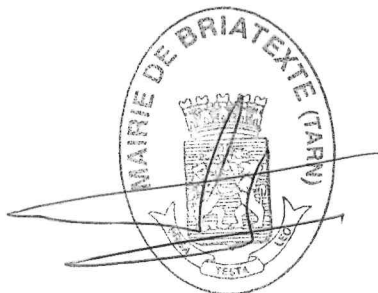
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** les termes de la convention à conclure entre la commune et le Conseil Départemental du Tarn, telle qu'annexée à la présente délibération.
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance